



MAIRIE DE SAINT JEAN D'ARVES

La Tour 73530 SAINT JEAN D'ARVES

Tél : 04.79.59.72.64 / Mail mairie@saintjeandarves.fr

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT JEAN D'ARVES

se réunira, en séance ordinaire le 04 septembre 2024, à 17 heures 30.

Objet de la réunion

Délibérations à prendre sur :

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 30 juillet 2024.
- Suppression / création d'un emploi d'adjoint du patrimoine 2ème classe.
- Approbation du devis d'Europe service pour la lame de déneigement.
- Institution de la taxe forfaitaire sur les cessions à titre onéreux de terrains nus devenus constructibles.
- ONF : Trame turquoise et vieux bois.
- Approbation du rapport triennal sur l'artificialisation des sols.
- Demande de travaux pour la descente du Clos.
- Questions diverses.

Fait à SAINT JEAN D'ARVES, le 27 août 2024

Le Maire